

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME
HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA PHARMACIE

N° /MSPRH/DP/09

ALGER, LE

Note aux Opérateurs (Tous)

Il est porté à la connaissance des opérateurs économiques que la période de dépôt des programmes prévisionnels d'importation pour l'année 2010 est fixée du 15 Juin 2009 au 15 Juillet 2009.

Nous vous invitons donc à prendre vos dispositions puisqu'aucun programme ne sera accepté au delà de cette période.

Nous nous engageons par ailleurs, à traiter et viser ces programmes prévisionnels avant le 15 Octobre 2009.

Copie : Pour Information : ANPP/ UNOP/ SAIP